

- 30 SEPTEMBRE DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE

Nous vous transmettons exceptionnellement le Petit Hebdo en version papier et en version courriel. Une mise à jour des courriels est actuellement en cours. Par conséquent, si vous ne recevez pas ce document par courriel ou que votre adresse courriel a été modifiée, veuillez nous faire connaître la modification le plus rapidement possible en écrivant à : jocelyne-fontaine@cspi.qc.ca
Merci de votre collaboration.



1- RAPPEL IMPORTANT - 30 septembre 2014

Le 30 septembre est la journée officielle de la déclaration de la clientèle (liste des élèves inscrits pour l'année 2014-2015). Il est très important que votre enfant soit présent à l'école lors de cette journée. S'il est absent le 30 septembre, vous devrez vous présenter à l'école le 1^{er} octobre pour signer le document qui confirme son inscription.

2- CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015

La première rencontre du conseil d'établissement de l'école Albatros aura lieu le 9 octobre à 19 h 00. Vos représentants élus sont Mme Marie-Claude Alary, M. Jonathan Brochu, M. Dany Cattiaux et Mme Nadia Lachance. N'oubliez pas que ces rencontres sont ouvertes à tous.

3- OPPA

Madame Caroline Robichaud sera la présidente de l'OPPA pour l'année 2014-2015.

4- APPEL AU SECRÉTARIAT LORS DE L'ABSENCE D'UN ÉLÈVE

Pour la sécurité de vos enfants, nous vous rappelons qu'il est très important d'informer le secrétariat lorsque ceux-ci doivent s'absenter de l'école. Vous communiquez au 514-353-5131 et laissez un message sur le répondeur. Merci de votre habituelle coopération.



5- SORTIE ÉCOLE

Nous tenons à vous rappeler que la première sortie école aura lieu le jeudi 2 octobre à Arbraska Rawdon.

6- COMITÉ ÉCOLE SECONDAIRE ALBATROS

Un nouveau comité a été créé à la fin de l'année passée. Il s'agit du comité école secondaire Albatros. Si vous souhaitez y ajouter votre grain de sel, vous êtes les bienvenus. Pour toute information, vous pouvez contacter Cynthia Marchand via le courriel : cynthia.marchand@hotmail.com.

7- Rapport annuel 2013-2014

Pour ceux et celles qui n'auraient pas eu la chance de feuilleter notre dernier rapport annuel, vous le retrouverez sur la page d'accueil de notre site. Bonne lecture !

8- Petit Bottin 2014-2015

Vous recevrez sous peu un formulaire de mise à jour pour notre précieux Petit Bottin téléphonique. Comme plusieurs communications de l'école se font maintenant via le courriel, il y aura lieu de bien valider votre adresse courriel. Merci de votre habituelle collaboration.

9- BAL COSTUMÉ - 25 OCTOBRE 2014

Le samedi 25 octobre prochain, de 18h30 à 21h00, aura lieu le Grand Bal costumé de l'école Albatros. Nous vous donnons rendez-vous dans le gymnase de l'école pour une soirée où petits et grands sont invités à se déguiser. Plus de détails suivront prochainement quant au déroulement de la soirée, à la façon de s'impliquer et de réserver vos places.

Le comité de financement



10- AIDE AUX DEVOIRS

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à venir travailler à l'aide aux devoirs. L'horaire est du lundi au jeudi, de 15h00 à 16h15 et il y a rémunération. Les personnes disponibles et intéressées sont priées de communiquer avec Guillaume Benoit.

11- BILLETS ALLOUETTES

Ça vous intéresse d'aller voir les Allouettes de Montréal pour pas cher? En communiquant au secretariat@rseq.ca, vous pourrez acheter des billets au prix de 20\$. En plus, mentionnez le nom de l'école Albatros et nous recevrons un montant de 2,50\$ pour chaque billet vendu. Quel beau moyen de se financer!

12- CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Une erreur s'est glissée dans le communiqué acheminé aux parents pour la campagne de financement. Les parents qui ne souhaitent pas participer à la vente de produits doivent faire une contribution volontaire et ce, afin d'assurer l'équité pour toutes les familles de l'école. Cette contribution est fixée à 40\$ par famille et non par enfant.

13- STATIONNEMENT POUR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Quelques mots pour vous rappeler que le stationnement arrière près de la cour d'école est destiné aux employés de l'école qui possèdent la vignette de stationnement. Les places étant très limitées, il devient difficile pour les employés de trouver un stationnement lorsque des parents utilisent ce stationnement à l'entrée des élèves ou au moment de la présence d'un parent lors d'une activité en classe. Nous vous remercions de votre habituelle compréhension.



14- Nouveau comité Service de garde

Le nouveau comité Service de garde est maintenant officiel depuis le 27 mai 2014. Olivia Labrie est la responsable du comité et Liliane Lacoste, la coresponsable.

Il avait été convenu lors de la rencontre du 27 mai dernier que la priorité du comité SDG serait d'avoir davantage de cohérence entre l'école et le service de garde et pour ce faire, le comité avait demandé qu'il y ait des groupes multi-âge Albatros par palier : maternelle/1^{ère}, 2^e et 3^e année/4^e, 5^e et 6^e année. Le multi-âge permettra entre autres aux éducatrices de modifier leur groupe selon les besoins et demandes en fin de journée et lors des journées pédagogiques.

Dès la rentrée scolaire, la direction a décidé d'aller de l'avant et d'instaurer le multi-âge par palier sauf pour les maternelles qui doivent s'adapter tout d'abord à leur nouveau milieu de vie. Par contre, les élèves de maternelle seront réévalués en décembre afin de voir s'ils pourraient intégrer les groupes multi-âge.

Il a aussi été convenu que la période du mercredi après-midi serait un moment en multi-âge complet afin que le personnel puisse en évaluer la faisabilité. Comme c'est une période plus longue, les éducatrices ont plus de liberté pour leur planification. En début d'année, comme mentionné précédemment, les élèves de maternelle seront en groupe régulier.

Il y a aussi du nouveau à ce qui a trait à la communication entre enseignants et personnel éducateur. Plusieurs rencontres sont prévues tout au long de l'année scolaire et un cahier de communication permettra aux différents intervenants de faire un suivi avec les élèves.

Il y aura une période d'ajustement pour tous, cependant, en cas de besoin particulier ou de questionnement, vous devrez en discuter avec l'éducatrice de votre enfant ou madame Francine Drouin, responsable du service de garde.

Nous vous invitons à écrire vos commentaires ou suggestions à Olivia Labrie, responsable du comité SDG : olivialabrie@hotmail.com ou Liliane Lacoste, coresponsable : liliane3lacoste@gmail.com.

Au plaisir de travailler en collaboration avec les différents intervenants qui ont tous à cœur le bien-être de nos enfants.



Les avantages du multi-âge au service de garde :

- Permet une division différente des groupes, ce qui donne une souplesse pour réorganiser les groupes lorsqu'il y a moins d'élèves présents en fin de journée ou lors des journées pédagogiques ;
- Tous les enfants de l'école albatros sont habitués à vivre le multi-âge ;
- L'hétérogénéité est un facteur d'enrichissement indispensable au développement global de l'enfant et de son groupe ;
- Chaque enfant, quel que soit son âge, possède un bagage et une expertise qui lui permettent de contribuer activement au groupe ;
- Permet à l'élève de jouer des rôles variés pour développer son sentiment de compétence et son estime de soi ; de se forger une identité par les modèles de pairs d'âge différent et pas seulement ceux d'adultes ou d'enfant du même âge ;
- Parce que nous voulons que l'élève vive sainement le dépassement de soi en suscitant sa motivation, en vivant des défis et en côtoyant des pairs qui agissent comme modèle, ce que permet la richesse d'une classe multi-âge;
- Parce que nous voulons la complicité entre les élèves et tous les membres de la communauté d'apprentissage, ainsi que favoriser le sentiment d'appartenance ;
- Le fait de vivre en multi-âge diminue les risques d'intimidation.

15- Projets des Fureteurs (année 2014-2015)

Voici la liste de projets de la classe des Fureteurs (119)

Nous aurons donc besoin d'informations, surtout visuelles, que vous pourrez retrouver dans les livres ou sur internet. N'oubliez pas d'identifier votre matériel afin de pouvoir le récupérer plus facilement.

Pour ce projet, certains élèves utiliseront les mêmes intelligences multiples que l'année passée pour la réalisation de leur projet. Discutez-en à la maison afin



de leur permettre de développer d'autres types d'intelligence. Le but pourra donc être modifié.

Par exemple, si un enfant a déjà publié un livre et que son sujet porte sur l'apparition du genre humain (intelligence linguistique), il pourrait, cette année, décider de réaliser une mosaïque des reconstitutions exécutées à ce jour (intelligence visuo-spatiale) ou monter un tableau de datation sur les découvertes paléontologique (intelligence logico-mathématique).

De même, certains sujets sont toujours aussi populaires : les volcans, les dinosaures ou l'espace. Ces idées viennent peut-être du fait que les enfants ont déjà vu les résultats de projets des années antérieures. Tant mieux, ils devront se surpasser s'ils abordent les mêmes sujets. C'est plutôt le processus qui importe. Comment vont-ils résoudre leurs problèmes de réalisation? Quelle originalité aura leur produit? Quelles nouvelles découvertes feront-ils?...

sujets	buts
Le corps humain	Rédiger une comptine
La chimie	Présenter 5 expériences aux Fureteurs
Les dinosaures	Sculpter un dinosaure en...
Les volcans	Construire une maquette de volcan
Les fleurs	Fabriquer un bouquet de fleurs en papier
L'électricité	Présenter 7 expériences en classe.
Un voilier	Fabriquer un voilier
Le secret de la licorne	Fabriquer la maquette du bateau présenté dans le livre.
Les stations spatiales	Construire une station spatiale
Les premiers humains	Publier un livre.
Les planètes	Construire une maquette de la Terre
Les dents	Peinturer comment les microbes se mettent dans les dents.
Le fromage	Fabriquer du fromage
Elliot	Fabriquer une télévision et une manette universelle





Frais demandés aux parents

Coupon à retourner avec les chèques
(Chèques obligatoires à l'ordre de l'école Albatros)

Nom de la famille : _____

Nom des enfants et groupes : _____

Ci-joint, un chèque au montant total de : _____

Ci-joint, trois chèques

► 1er paiement pour les sorties : 100\$ par enfant (chèque daté du 1 oct. 2013)

► 2^e paiement pour la cotisation : 75\$ (un enfant), 137,50\$ (deux enfants) et 187,50\$ (trois enfants et plus) (chèque daté du 25 novembre 2013)

► 3^e paiement pour la cotisation : 75\$ (un enfant), de 137,50 \$ (deux enfants) et 187,50 (trois enfants et plus) (chèque daté du 27 janvier 2014)

Signature du parent : _____

Tous les paiements doivent être effectués avant le 27 janvier 2014.

